

18 DÉCEMBRE 2020



# DOSSIER DE PRESSE

## SERVICE DE SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION DU CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY



CENTRE HOSPITALIER  
DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY



# Un pôle public de référence en soins de suite et de réadaptation sur le territoire

## Un projet soutenu au plan régional et local

La création d'un pôle de référence en soins de suite et de réadaptation (SSR) à Saint-Jean-d'Angély est une des mesures phares du projet d'établissement du Centre Hospitalier depuis 2016. Portés par la volonté d'améliorer l'offre de soins sur le territoire, sous l'impulsion et le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine, le Centre Hospitalier de Saint-Jean-d'Angély et le Centre Hospitalier de Saintonge ont conclu une alliance afin de créer un nouvel ensemble de référence en soins de suite et de réadaptation sur le territoire. Le pôle bénéficie également du soutien de la ville de Saint-Jean-d'Angély.

## Les grandes étapes de la constitution du pôle

### **📅 Octobre 2016 à novembre 2017 : la réhabilitation et la restructuration du bâtiment**

La première phase consistait en la réhabilitation et la restructuration du bâtiment qui accueillait l'ancienne maternité de l'hôpital. L'ouverture de cette première partie du programme a eu lieu le 6 novembre 2017, date à laquelle les niveaux 1 et 2 du bâtiment restructuré ont pu accueillir 35 patients en SSR polyvalent et spécialisé.

Coût total de cette première phase : 1 020 000 euros

### **📅 Avril 2019 à février 2021, la construction d'un plateau technique de dernière génération**

La seconde phase consiste en une construction nouvelle, organisée pour recevoir des lits d'hébergement complet, un hôpital de jour de soins de suite spécialisés, un plateau de consultations et un nouveau plateau technique.

La première pierre a été posée le 25 juin 2019. Les travaux de finition sont en cours.

Coût total de cette deuxième phase : 6 850 000 euros.

### **📅 Septembre 2019 à janvier 2020, délocalisation et relocalisation d'unités**

La troisième phase plus courte et déjà réceptionnée, a consisté dans la délocalisation du Centre périnatal de proximité (CPP) situé au rez-de-chaussée du bâtiment rénové pour y installer les locaux restructurés de l'hôpital de jour de soins de suite spécialisés, ainsi que le secteur d'ergothérapie. Le CPP est dès lors installé dans une partie des locaux restructurés de l'actuel bâtiment de médecine physique et de réadaptation. L'autre partie accueille désormais l'unité de réadaptation cardiaque. Cette phase a été livrée début 2020.

Coût total de cette troisième phase : 212 000 euros.

### **📅 Mars 2021 : Livraison définitive et installation des services**



# L'alliance entre le Centre Hospitalier de Saint-Jean-d'Angély et le Centre Hospitalier de Saintonge



## Une coopération solide et visionnaire

L'offre de soins de ce secteur s'est étoffée à travers le redéploiement sur Saint-Jean-d'Angély, en hospitalisation complète, de 30 lits du Centre Hospitalier de Saintonge, et l'extension du nombre de places disponibles en hospitalisation de jour, pour atteindre :



répartis en **65 lits** de SSR polyvalents et gériatriques,

**30 lits** de SSR spécialisés dans la prise en charge des affections neurologiques et des affections de l'appareil locomoteur,

ainsi que **5 lits** dédiés aux patients en état neuro végétatif chronique (ENVC)



**10 PLACES**  
(6 actuellement)

d'hôpital de jour spécialisé dans les affections de l'appareil locomoteur et de la personne âgée poly pathologique

**16 PLACES**  
(8 actuellement)

d'hôpital de jour de soins de suite et de réadaptation cardiaque.



# Un nouvel ensemble hospitalier de référence pour les soins de suite et de réadaptation

## Pour les patients, leurs familles, les consultants

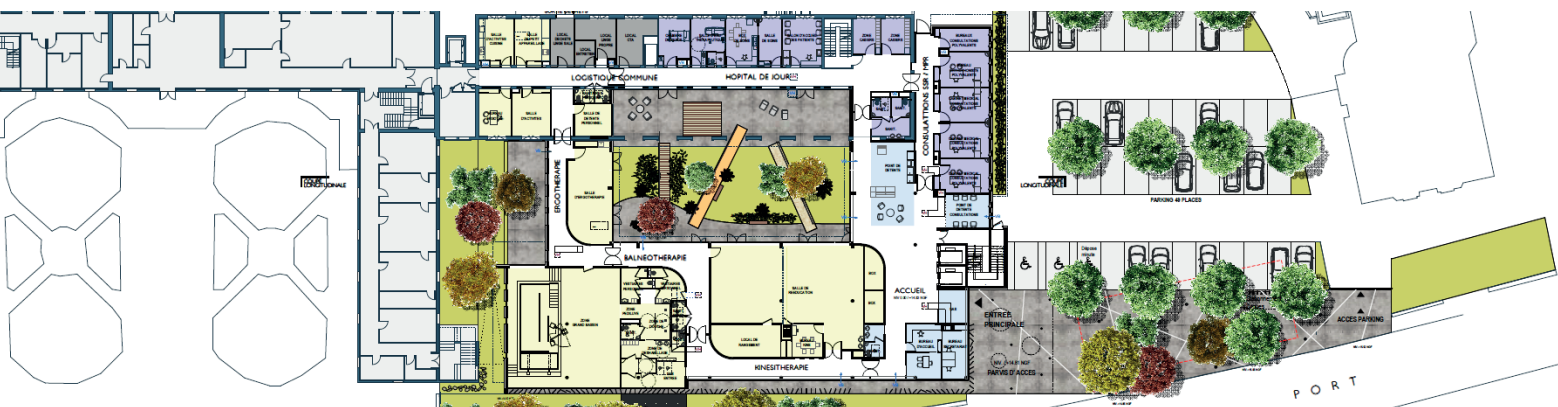
- Dans la réorganisation de l'offre de soins avec la construction d'un plateau technique neuf doté d'une balnéothérapie et la mise à disposition d'un patio intérieur, d'un jardin thérapeutique et de terrasses.
- Par l'organisation en boucle des unités d'hospitalisation qui favorise les déplacements et les rencontres entre patients et familles.
- Avec une augmentation du nombre de place d'hôpital de jour de soins de suite spécialisés.
- Grâce à un plateau de consultations recentré, à proximité de l'entrée du futur bâtiment et des espaces de détente.

## Pour les professionnels

- Offrant des améliorations des conditions de travail au quotidien, des espaces plus fonctionnels avec des cheminements en boucle conçus pour réduire le linéaire de circulation.
- Les conditions d'exercice des professionnels ont été pensées pour être propices au "prendre soin" grâce notamment à la salle de soins centralisée aux courbes arrondies à proximité immédiate de l'ascenseur pour faciliter les échanges entre les professionnels et les visiteurs

## Pour la ville

- La construction de ce nouveau pôle constitue certes un projet pour l'hôpital mais également pour la ville de Saint Jean d'Angély en tant que nouvelle composition urbaine. Ainsi, dès le haut de l'avenue du port, le parvis du nouveau bâtiment formera une accroche visuelle sur la future entrée.
- La balnéothérapie et la kinésithérapie situées le long de l'avenue constitueront les éléments phares de la nouvelle construction.
- L'implantation du projet s'effectue dans la continuité des murs pignons des bâtiments historiques de l'Hôpital enserrant la cour d'honneur.
- Le long de l'avenue du port, la façade est mise à distance par un espace végétal qui constitue un filtre tant en matière d'ensoleillement que de vue.
- L'entrée du bâtiment s'affiche sur un espace public. Le parvis offre un lieu de transition entre l'hôpital et la ville. Le bâtiment accueille et va au-devant.



# Le pôle de soins de suite et de réadaptation à Saint-Jean-d'Angély, une organisation et une architecture sur-mesure

## Principales activités

Le projet prévoit des prises en charge en hospitalisation complète et en hôpital de jour

### Les affections de l'appareil locomoteur

#### ➤ Profil des patients :

Patients atteints de traumatismes ou d'affections de l'appareil locomoteur susceptibles d'avoir des conséquences sur l'état physique, fonctionnel, mental et social du patient.

#### ➤ Pathologies :

Polytraumatismes, traumatologies du rachis, suites d'amputations, scoliose évolutive, affections neuromusculaires, chirurgie du handicap

### Les affections neurologiques

#### ➤ Profil des patients :

Personnes souffrant d'affections du système nerveux central et/ou périphérique, entraînant une dépendance et exposant à des complications, directement ou indirectement liées à l'affection neurologique, que ce soit au décours d'une hospitalisation en court séjour ou depuis le domicile dans le cadre du suivi d'affections neurologiques.

#### ➤ Pathologies :

AVC avec troubles cognitifs, traumatismes crâniocéphaliques graves, pathologies médullaires, affections démyélinisantes et pathologies neuromusculaires quand un problème spécifique se surajoute (perte de marche/ spasticité/ troubles ventilatoires), maladies musculaires (dystrophies musculaires et myopathies) et neuro-dégénératives, paralysies cérébrales, polyhandicaps lourds

### Les affections de la personne âgée poly pathologique

#### ➤ Profil des patients :

Personnes âgées de plus de 75 ans poly pathologiques et/ou fragiles.

#### ➤ Pathologies :

En hospitalisation complète :

Pathologies somatiques et/ou psychiques (neurologiques, cardiovasculaires, infectieuses, oncologiques, psychiques ou cognitives, ostéoarticulaires etc...).

En hospitalisation de jour :

Suite d'une chute ou troubles de la marche  
Troubles cognitifs

### Les affections cardiovasculaires

#### ➤ Profil des patients :

Patients coronariens stables et insuffisants cardiaques

#### ➤ Pathologies :

Pathologies cardiaques (cardiopathies ischémiques et/ou insuffisance cardiaque)

Suites d'un syndrome coronarien aigu avec ou sans stenting coronaire

### Les soins de suite et de réadaptation polyvalents

#### ➤ Profil des patients :

Les patients ne sont pas en capacité de supporter une rééducation intensive (supérieure à 2 heures par jour) pour être pris en charge en soins de suite spécialisés

#### ➤ Pathologies :

Même type de pathologie que pour les soins de suite spécialisés.



## Organisation générale

Le projet se développe sur quatre niveaux :

- Un sous-sol qui assure une continuité fonctionnelle des différents flux logistiques et accueille les locaux techniques de la balnéothérapie.
- Un rez-de-chaussée qui abrite l'accueil, le plateau technique, le plateau de consultations, l'hôpital de jour ainsi que quelques fonctionnalités logistiques communes.
- Deux niveaux d'hospitalisation complètent le dispositif.

## Le bâtiment et les secteurs de prise en charge

### Au sein du bâtiment restructuré et rénové "SSR Noirmoutier" (ancienne maternité)

#### Au niveau 0

10 places d'hôpital de jour

#### Au niveau 1

Soins de suite et de réadaptation spécialisés (affections neurologiques et affections de l'appareil locomoteur)

17 lits (15 chambres individuelles et 1 chambre double)

#### Au niveau 2

Soins de suite et de réadaptation polyvalents et gériatriques

18 lits (14 chambres individuelles et 2 chambres doubles)

## Au sein du bâtiment neuf

### Au niveau 1

Soins de suite et de réadaptation spécialisés (affections neurologiques et affections de l'appareil locomoteur) et état neuro végétatif chronique (ENVC)  
18 lits en chambres individuelles (13 lits de SSR spécialisés et 5 lits d'ENVC)

### Au niveau 2

Soins de suite et de réadaptation polyvalents et gériatriques  
17 lits en chambres individuelles

## Au sein du bâtiment « SSR St Louis »

### Au niveau 2

Maintien de 30 lits de soins de suite gériatriques  
30 lits (18 en chambres individuelles et 6 en chambres doubles)

## Au sein de l'unité de réadaptation cardiaque

(dans les locaux restructurés de l'actuel bâtiment de médecine physique et de réadaptation)

16 places d'hôpital de jour de réadaptation cardiaque



## Le confort et le bien être des patients et des professionnels, une priorité

Ce projet est à la fois un lieu de travail pour l'ensemble des professionnels, un lieu de vie pour les patients et un lieu de passage pour les visiteurs.

La conception du projet est axée sur un objectif d'optimisation du confort, des conditions de travail et de vie tout autant pour les professionnels que pour les patients.

L'ensemble du champ sensoriel (couleurs, volumes, bruits, lumières naturelle et artificielle) est pris en compte pour toutes les zones du bâtiment afin de créer une atmosphère conviviale.

Des dispositifs de filtration du soleil sont mis en place sur les façades exposées. Ils permettent de gérer au mieux les apports lumineux et dans le même temps assurent l'indispensable protection de l'intimité des patients notamment dans le secteur de la balnéothérapie.





# Un investissement à la hauteur des ambitions de l'hôpital et du territoire

	Budget €TTC
<b>Phase 1</b> Réhabilitation niveau 1 et 2 de l'ancienne maternité	1 020 000€
<b>Phase 2</b> Construction neuve et restructuration du rez-de chaussée (actuel CPP)	6 850 000€
<b>Phase 3</b> Restructuration actuel bâtiment MPR pour installation du CPP	212 000€
<b>Equipements intérieurs</b>	1 000 000€
<b>Total global opération :</b>	<b>9 082 000€ TTC</b>

## Un soutien financier de l'Etat et de la Région

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient cette opération à hauteur d'environ 950 000 euros.

De son côté, l'Etat, à travers le Ministère de la Santé et l'Agence Régionale de Santé soutient également ce pôle de référence avec un financement de l'ordre de 7 millions d'euros pour les travaux et de 1 million d'euros au titre des équipements.



# Contact presse

## DIRECTION MARKETING & COMMUNICATION :

- Lise Patiès - Directrice adjointe
- Mathilde Cosnier - Technicienne communication et multimédia

☎ 05.46.95.12.06

✉ [cellule-communication@ch-saintonge.fr](mailto:cellule-communication@ch-saintonge.fr)

🏠 11 bd Ambroise Paré - BP 10326  
17108 Saintes cedex

